

Tout le monde s'est bien trouvé du tarif que nous avons adopté en 1879. Il n'est pas nécessaire de le changer aujourd'hui : et si vous touchez à quelque partie de ce tarif, qui a existé pendant des années, vous touchez à bien des intérêts. L'honorable ministre des Finances devrait donc avoir soin de ne pas nuire aux intérêts des industries que lui et ses prédécesseurs ont créées. Détruisez ces industries, et quel résultat obtiendrez-vous ? En conséquence des marchés en banqueroute des Etats-Unis, et de l'empressement des Américains de vendre à tout prix, même au-dessous du prix de revient nous n'avons aucun avantage à lutter contre ces prix, ici, et dans trois ou quatre ans, nous nous trouverons à la merci des fabricants américains.

Les honorables messieurs de l'opposition devraient profiter de leur expérience de 1878, et 1882, et 1887, et 1891. Ils devraient savoir que le peuple veut la protection. Prenez les cultivateurs de mon comté ; je les vois chaque semaine. Ils sont en faveur de la protection pour les produits de la ferme, mais en même temps, ils regretteraient de voir quelques-unes de nos industries ruinées, parce qu'ils savent que ces industries leur donnent un marché pour leurs produits. J'espère que le ministre des Finances étudiera sérieusement cette question, avant qu'il se décide à faire fermer des manufactures en Canada.

M. MACLEAN (York) : Cela est une industrie créée par le gouvernement de la politique nationale. Nous sommes à reviser le tarif, au point de vue de la politique nationale, et s'il est démontré, ainsi que les fabricants de ces boulons sont prêts à nous le démontrer, que le changement proposé nuira à leurs affaires et les forcera à fermer leur établissement, c'est notre devoir, comme partisans de la politique nationale, de leur accorder une protection suffisante—de leur accorder la même protection qu'ils avaient sous l'ancien tarif. Je demanderais à l'honorable ministre de ne rien décider au sujet de cet article, avant que les fabricants lui aient envoyé leurs représentations.

M. MCKAY : Je demanderais à l'honorable ministre de suspendre cet item, et de voir s'il ne pourrait pas accorder à ces fabricants, la protection dont ils jouissaient auparavant. Je suis en état de dire, vu la connaissance que j'ai acquise, que la protection qu'ils ont eue jusqu'ici, n'était pas plus élevée qu'il n'en était besoin. Elle était plus élevée qu'aujourd'hui, mais pas assez, cependant, pour interdire notre marché aux articles américains. Je n'approuve pas l'idée que la population de ce pays devrait tirer profit de la condition anormale dans laquelle se trouve le marché de nos voisins.

C'est le temps de protéger nos travailleurs. J'espère que l'honorable ministre ne désire pas voir nos travailleurs quitter le pays et être dans la position qu'occupent actuellement les travailleurs des Etats-Unis. Nous devrions leur donner de l'emploi, et leur accorder une protection suffisante pour leur conserver de l'emploi. Deux des honorables députés qui m'ont précédé comme représentants de la ville de Hamilton, ont été élus en 1874, comme protectionnistes, en faisant appel à la ville comme partisans de la protection.

Ils sont venus à Ottawa pour représenter cette ville et ils promettaient d'être des ardents partisans de la protection ; mais lorsqu'ils ont vu que M. Mackenzie et son parti n'étaient pas en faveur

de la protection, ils abandonnèrent leurs principes. Conséquemment, en 1878, le pays et la ville de Hamilton, en particulier, en étaient réduits à une condition si triste, que la population reconnut la nécessité d'un gouvernement protectionniste, et chassa ces représentants pour mettre à leur place des protectionnistes. Je crois qu'on devrait garder la politique nationale, et j'espère que le ministre des Finances prendra en considération les représentations qu'on lui fait.

M. MILLS (Bothwell) : La discussion soulevée par l'honorable monsieur et ses amis est très intéressante. Nous sommes ici depuis deux mois et demi et l'honorable monsieur n'a pas encore fait assez pour satisfaire la droite. Ils lui demandent de suspendre la question du tarif, pour qu'il soit considéré de nouveau, espérant que l'honorable ministre recevra tant de lumière, qu'il laissera le tarif tel qu'il était auparavant. Eh bien ! quand l'honorable ministre a proposé ces changements, ces honorables messieurs ont approuvé ces changements. Ils ont cherché à faire croire à la Chambre et au pays, par la presse, que ces changements étaient considérables, presque révolutionnaires, et ils semblaient s'étonner de voir le ministre aller si loin dans la direction de la réforme du tarif. L'honorable député de York (M. Maclean) a dit que le tarif était mieux comme il était auparavant—

M. MACLEAN (York) : Ecoutez ! écoutez !

M. MILLS (Bothwell) : C'est un sentiment que l'honorable député approuve. L'honorable député de Hamilton (M. McKay) s'est exprimé dans le même sens. L'honorable député nous demande si nous désirons voir nos travailleurs, au Canada, sans emploi, comme les travailleurs des Etats-Unis le sont. Mais notre tarif, si mauvais qu'il soit, est encore meilleur que celui des Etats-Unis. Ce tarif qui devait faire de ce pays un vrai paradis, a produit, l'honorable monsieur l'admet lui-même—n'a pas prévenu dans tous les cas, un état de choses tel, que la majorité des personnes employées dans les industries sont en ce moment sans emploi.

Ce système, croyez-vous, produira-t-il de meilleurs effets en Canada ? Qu'y a-t-il au Canada pour rendre la condition du travailleur meilleure que celle du travailleur des Etats-Unis ? Il n'y a rien du tout. Mais ceci est parfaitement clair, que si le peuple du Canada désire garder au pays les classes industrielles, il faut leur donner des moyens plus faciles de subsister et leur donner plus de chance de gagner leur vie. Le ministre des Finances était presque disposé à leur accorder cela. Il a fait quelques pas dans cette voie, en proposant son nouveau tarif, mais il revient sur ses pas, depuis lors, en détruisant tout ce qu'il a fait pour soulager les masses du peuple des taxes.

M. FOSTER : Oh ! comme vous exagérez !

M. MILLS (Bothwell) : L'honorable ministre dit que j'exagère. Comment ! on m'a montré samedi une facture de marchandises de laine et la taxe imposée sur ces marchandises aurait été de 25 pour 100 sous l'ancien tarif, tandis que sous le nouveau elle est de 42½ pour 100.

M. FOSTER : Nommez les marchandises.

M. MILLS (Bothwell) : Les châles en laine sont compris dans la classe que j'ai mentionnée. Et e